

## **DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 5 juillet 2024**

### **IV. Approbation la proposition de nomination à la Direction du service universitaire des activités physiques, sportives et d'expression (SUAPSE)**

Le mandat du directeur actuel du SUAPSE prenant fin, une nouvelle direction doit être nommée à compter du 1er septembre 2024.

Le Conseil d'administration approuve la nomination de Monsieur Dan BISSONNIER à la Direction du SUAPSE de l'université d'Orléans.

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	36

<b>Quorum :</b>	atteint
<b>Membres présents :</b>	16
<b>Membres représentés :</b>	7
<b>Total :</b>	23

Décompte des votes :

<b>Abstentions :</b>	-
<b>Votants :</b>	23
<b>Blancs ou nuls :</b>	-

<b>Suffrages exprimés :</b>	23
<b>Pour :</b>	23
<b>Contre :</b>	-

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 09/07/2024

**Le Président de l'Université**



**Éric BLOND**

**DÉLAI DE RECOURS :**

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.